

Etat des salaires ⁽¹⁾

des pour la semaine de 29/ Septembre 1956 au 28/ OCT 1956

aux JOURNALIERS occupés à (2).....

suivant détail ci-dessus :

Catégorie (3)	Dim.	Lundi	Mardi	Mercre.	Jeu	Vend.	Samedi	Nombre de journées	Salaire journalier	Montant des salaires
du 29 au 30.9.56	-	-	-	-	-	6	5	12	104,40	104,40
du 1/10/56 au 7/10/56	1	7	7	7	7	7	7	43	874,90	874,90
du 8/10/56 au 14/10/56	1	7	7	7	8	9	9	48	417,60	421,75
du 15/10/56 au 21/10/56	1	7	6	5	1	2	4	26	226,20	226,20
du 22/10/56 au 28/10/56	2	5	5	6	6	7	7	38	330,60	339,30
TOTAUX :	5	26	25	25	22	31	32	167	1452,90	1465,95

Arrêté à la somme de (4) Mille quatre cent soixante cinq francs et nonant cinq Cent

Vu payer :

A Ju Rengeri, le 8 novembre 1956

Les témoins,

(5) Le Comptable Territorial

Vu pour approbation, vérification et imputation
à charge de l'article du et
inscription à la fiche 1 ter,

Le Sous-Gestionnaire des crédits.



(1) Un état séparé par travail ou chantier à adresser d'après carnet ou liste d'appel ;

Livre de caisse n°.....

(2) Indication du travail ou chantier ;

(3) Capitas, sentinelles, travailleurs, porteurs d'eau, etc ;

(4) En toutes lettres ;

(5) Qualité et signature du fonctionnaire qui établit l'état.

V. 2747 - 3036

Témoin.
(S)

CHEFFERIE

CHANTIER

Chap

Art.

Litt.

V. 2747-3036

[illegible]

Pour vérification et bon à payer..... jours × =
..... jours × =

Le Chef..... Payé le.....195.....
(S)

Témoin.
(S)